ARTOTHÈQUE
MODE D'EMPLOI



La Bibliothèque

De l'**art**
dans une
bibliothèque…

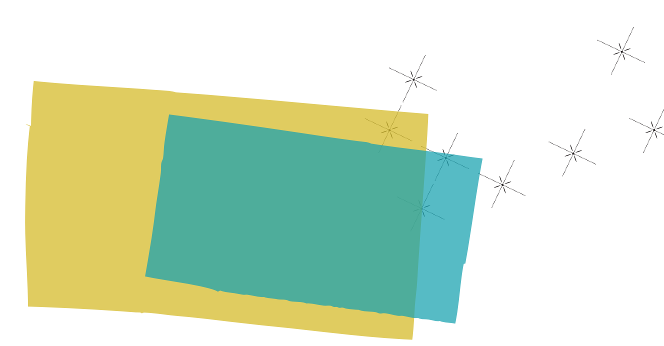
Bibliothèque d'agglomération **Bonlieu** - Annecy

Qu’est-ce qu’une **artothèque** ?

L’artothèque est aux œuvres d’art ce qu’une bibliothèque est aux livres !

Créée en 1985, l’artothèque de la bibliothèque d'agglomération Bonlieu - Annecy invite le public à découvrir et à s’approprier la diversité de l’art contemporain grâce au prêt d’œuvres d’art.

L’artothèque d’Annecy est membre de l’Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques (ADRA), regroupant une vingtaine d’artothèques sur l’ensemble du territoire français, et du Réseau d’Échange Départemental d’Art Contemporain de Haute-Savoie (REDAC 74) qui rassemble les différentes structures d’art contemporain du département.



Une **collection** en constante évolution

La collection est constituée de plus de 2 600 œuvres originales d’art contemporain, soit près de 900 artistes représentés, ce qui en fait l’artothèque la plus fournie de France.

La collection se compose d’œuvres multiples : des estampes (gravures, lithographies et sérigraphies), des photographies, mais également des œuvres uniques comme des dessins.

Une fois par an, la commission d’acquisition, composée de la responsable de l'artothèque et de quatre professionnels de l'art contemporain, se réunit pour sélectionner les nouvelles œuvres qui viennent enrichir la collection.

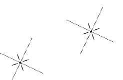
La **petite galerie**

La spécificité de l'artothèque d'Annecy est d'avoir depuis janvier 2002 une petite galerie entièrement dédiée aux enfants qui compte aujourd'hui plus de 1 000 œuvres.

Elle a été intégralement pensée pour les enfants : accessibilité, mobilier adapté, petit format des œuvres, cadres colorés. Elle s'adresse à tous les enfants abonnés à la bibliothèque d'agglomération Bonlieu (mais aussi aux adultes !) et se situe au secteur jeunesse de la bibliothèque.



Crédit photo : © Philippe Pétremant, Paris Shopping, 2011

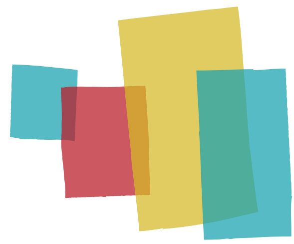


Comment **emprunter** ?

Pour pouvoir emprunter des œuvres, il vous suffit d'adhérer à la bibliothèque d'agglomération Bonlieu ou à BiblioFil – Le réseau des bibliothèques de l'agglomération d'Annecy (abonnement annuel - tarifs et conditions sur notre site Internet).
Il faut ensuite vous inscrire à l'artothèque en signant un contrat lors du premier emprunt.

Le prêt est de 8 semaines, renouvelable une fois, pour 3 estampes maximum.

Il vous suffit de choisir l'œuvre, de la faire enregistrer comme tout autre document et de l'emballer (des cartons et du papier bulles sont à votre disposition sur place).

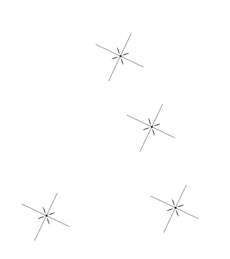


Les **collectivités** peuvent-elles emprunter des œuvres ?

Les collectivités (entreprises, mairies, crèches, écoles, collèges, maisons de retraite, MJC...) ont la possibilité d'emprunter un nombre d'œuvres plus important (jusqu'à 25 œuvres) pour une durée de 8 semaines.

Les conditions d'emprunt sont les mêmes que pour les particuliers, le tarif est de 52 euros pour 1 an.
Si vous souhaitez emprunter des œuvres au titre d'une collectivité, prenez rendez-vous avec la responsable de l'artothèque.

Les **précautions** à prendre pour la conservation des œuvres



- Transportez-les dans les emballages prévus à cet effet. Elles seront ainsi à l'abri des chocs et, en cas de pluie, des infiltrations d'eau
- Ne les accrochez pas au-dessus d'une source de chaleur, ni à un emplacement exposé directement aux rayons du soleil
- Ne les désencadrez pas
- Ne nettoyez pas les vitres avec un produit mais avec un chiffon sec

Les œuvres empruntées sont placées sous votre responsabilité. Toute dégradation ou perte entraîne un dédommagement ou le remboursement de l'œuvre. En cas de non restitution, le service juridique se saisira du litige.



Crédit photo : © Gaël Davrinche, Sammy Engramer, Marko Velk, Bernard Pras

Les **expositions** et les **rendez-vous** de l'artothèque

Chaque année, l'artothèque présente dans son espace d'exposition (au premier étage de la bibliothèque Bonlieu), deux à trois expositions consacrées à des artistes représentés dans sa collection.

Chaque exposition est l'occasion de découvrir l'univers d'un artiste, l'expression d'une sensibilité ou de nouvelles techniques. Pour chaque exposition, un vernissage en présence de l'artiste et sur entrée libre est proposé au public.

D'autres actions de médiation sont mises en place régulièrement (entrée libre) :

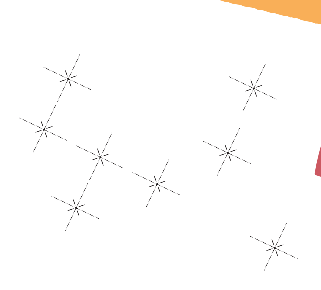


Crédit photo : © Bertrand Gadenne

Les Renc'Art : décryptage d'une œuvre de la collection, tous les premiers mardis du mois à 12h30.

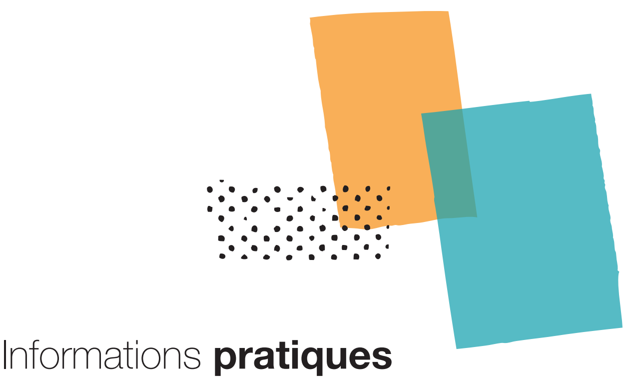
Les Midis du documentaire sur l'art contemporain : tous les derniers mardis du mois à 12h15, au Théâtre de l'Échange, en partenariat avec l'association Imagespassages.

L'Arto de A à Z : un samedi matin par trimestre à 10h, découvrez l'artothèque sous un nouveau jour : fonctionnement, acquisitions, le métier d'artothécaire…

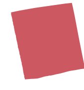


Quelques **artistes** présents dans la collection

Pierre ALECHINSKY, Geneviève ASSE, Virginie BARRE, Georg BASELITZ, Raphaël BOCCANFUSO, Alain BUBLEX, Sophie CALLE, Claude CLOSKY, Stéphane COUTURIER, Fred DEUX, ERRO, Hamish FULTON, Gérard GAROUSTE, Hans HARTUNG, Hippolyte HENTGEN, Christian JACCARD, Christian LHOPITAL, Vivian MAIER, Roberto MATTA, Jacques MONORY, Pierrick NAUD, NILS-UDO, Gina PANE, Giuseppe PENONE, Eric POITEVIN, Daniel POMMEREULLE, Robert RAUSCHENBERG, Georges ROUSSE, Franck SCURTI, Pierre SOULAGES, Barthélémy TOGUO, Roland TOPOR, Victor VASARELY…



Informations **pratiques**

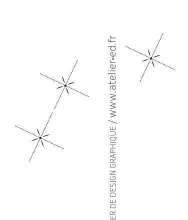


Artothèque - Bibliothèque d'agglomération **Bonlieu**

1 rue Jean Jaurès 74000 ANNECY
04 50 33 87 00 / bibliotheques@agglo-annecy.fr
www.bibliotheques.agglo-annecy.fr

Horaires d'ouverture*
Mardi, jeudi et vendredi : 12h30 à 18h
Mercredi et samedi : 10h à 18h

*en juillet-août : se renseigner pour les horaires d'été



Contact
Marie Pontoire - responsable de l'artothèque
04 50 33 87 08 / mpontoire@agglo-annecy.fr







CONCEPTION ed ATELIER DE DESIGN GRAPHIQUE / www.atelier-ed.fr